AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0685
FR0012757854-FS0249

21 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 mars 2017, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.[1] (1 rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 mars 2017, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Clayax Acquisition Luxembourg 5 S.C.A. qu'elle contrôle, les seuils de 25% et 20% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et détenir, directement et indirectement, 27 544 945 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 17,88% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Clayax Acquisition Luxembourg 5 S.C.A.[3]	27 544 945	17,88
Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.	0	0
Total Clayax Acquition Luxembourg 1	**27 544 945**	**17,88**

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'un bloc de 11 769 894 actions SPIE SA dans le cadre d'un placement privé par la société Clayax Acquisition Luxembourg 5 S.C.A.

[1] Détenue à 78,79% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Clayton, Dubilier & Rice, 21,21% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Ardian.
[2] Sur la base d'un capital composé de 154 076 156 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée par Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.